

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 SEPTEMBRE 2013 A 19 HEURES.**

**Présents** : M. Jacques CHOLLET, M. Michel GODELU, M. Alain THEBAULT, M. André PACYNA, Mme Géraldine CUSTODIO, Mme Pascale SARRET, M. Serge BUFFET, Mme Caroline BASTIEN-DERRIEN.

**Absent(e)s excusé(e)s** : Mme Jacqueline ROUAULT, Mme Catherine PASQUET, Mme Stéphanie NEDEAU, Mme Flora GAUTHIER- LAURENT, Mme Dominique LAVEAU, M. Jean-Pierre BONAMY.

**Secrétaire de séance** : M. Michel GODELU

Procuration de Mme Catherine PASQUET à M. Alain THEBAULT

Procuration de M. Jean-Pierre BONAMY à M. Serge BUFFET

Procuration de Mme Stéphanie NEDEAU à Mme Pascale SARRET

Procuration de Mme Dominique LAVEAU à M. André PACYNA

Procuration de Mme Jacqueline ROUAULT à M. Jacques CHOLLET

M. le Maire souhaite que trois sujets (Montant de la cotisation des cours de maintien en forme par l'association Siel Bleu), décision modificative n°1 pour transfert de compte, avenant n°1 pour la construction de la station d'épuration) soient rajoutés à l'ordre du jour.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal accepte de rajouter ces trois sujets à l'ordre du jour.

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2013**

Le conseil municipal approuve (vote contre par procuration de M. Bonamy) le compte-rendu du conseil municipal du 28 juin 2013.

**FINANCES**

➤ **Budget Communal** : Etat des finances au 10 septembre 2013

M. le Maire donne l'état des finances du budget communal au 10 septembre 2013

Fonctionnement	Dépenses : 420 308 €
	Recettes : 571 588 €
	Excédent : 151 280 €

Investissement	Dépenses : 166 787 €
	Recettes : 80 127 €
	Déficit : 88 660 €

➤ **Cotisations cours de maintien en forme (association Siel Bleu)**

M. le Maire fait part au conseil municipal que plusieurs personnes de la commune d'ALLOGNY ont participé à des cours de maintien en forme dispensés par l'association SIEL BLEU.

Ces cours sont donnés pendant une heure tous les mercredis et payable au mois ou au trimestre.

M. le Maire propose au conseil municipal de fixer le montant de la cotisation à 12,50 € par mois.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, décide que le montant mensuel de la cotisation sera de 12,50 €.

#### ➤ **Décision modificative n°1 : Transfert de compte**

M. le Maire fait part au conseil municipal que suite à une insuffisance de crédit budgétaire la facture de la Société SEGILOG d'un montant de 2 798,64 € ne peut être imputée au compte 2051.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, décide de transférer la somme de 2 800 € de compte 2315 au compte 2051 afin de pouvoir honorer cette facture.

### **ASSOCIATION ET COMMUNICATION**

#### ➤ **Comice 2013**

M. Michel GODELU, Maire-Adjoint, présente au conseil municipal un bilan du Comice 2013:

- sur le plan moral : le Comice 2013 a été suivi sur les 2 jours du week-end des 24 et 25 août, et malgré le mauvais temps du dimanche après-midi, par de nombreux spectateurs ; une réussite à noter.
- sur le plan financier : le coût de la participation à ce Comice 2013 pour la commune d'Allogny devrait s'approcher des 4 500 € pour un crédit ouvert à 6 000 € soit une économie d'environ 25%.

M. Michel GODELU, Maire-Adjoint, tient à remercier tous les bénévoles qui ont participé depuis plus d'un an aux réunions de préparation et aux différentes animations, bal de l'élection de la Reine et week-end des 24 et 25 août 2013.

#### ➤ **Journal de fin d'année**

M. Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal :

- que la feuille d'informations de septembre est en cours de distribution.
- que la réunion des associations pour la préparation du calendrier 2014 des manifestations est programmée le jeudi 17 octobre.
- que les responsables de commissions et les associations devront remettre leurs articles pour le 31 octobre au plus tard.

#### ➤ **Informations diverses**

M. Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal :

- que l'association « Les Amis de l'École » a été dissoute par ses membres le 20 août 2013.
- que M. Jérôme PINTAT est le nouveau Président de l'Amicale des Parents d'Elèves.
- que le club « Cyno'Pattes » d'Allogny s'est installé sur l'ancien terrain de football.
- que le créneau du club de Karaté est déplacé du jeudi au vendredi.
- que l'association « ADSL » assurera 3 séances par semaine, les mercredis, vendredis et samedis à la Maison des Associations.

- que l'activité Cinéma reprendra le mardi 5 novembre à la salle polyvalente.
- que la réunion de préparation pour la randonnée des Terres-Vives du 13/10 est programmée le mercredi 18 septembre à St Georges sur Moulon.
- que 3 micro-ordinateurs de l'école (classe de Maternelle, CP et CE) ont été remplacés.
- que les copieurs de l'école du haut et du bas ont été remplacés ; leur mise en réseau étant programmée le 23 septembre.

## VOIRIE-TERRAINS COMMUNAUX

### ➤ SDE 18

M. Alain THEBAULT, Maire-Adjoint, informe qu'il a reçu avec M. le Maire un représentant du SDE 18 pour faire le point sur les travaux en cours. Ces derniers seront terminés et facturés avant la fin de l'année sauf une armoire qui sera réhabilitée en 2016.

A partir du 1<sup>er</sup> décembre, l'intensité des lampes sera diminuée de 30% entre 23 heures et 5 heures du matin.

### ➤ ONF

M. Alain THEBAULT, Maire-Adjoint, informe qu'il a reçu avec M. le Maire le nouveau représentant de l'Office National des Forêts. Ce dernier gèrera les 30 hectares de territoire communal concédés à l'ONF.

### ➤ Travaux en cours

M. Alain THEBAULT, Maire-Adjoint, fait le point sur les travaux en cours:

- Le busage de la route de St Martin et de la rue du Parc se fera avant fin septembre.
- Les travaux de sécurité de la rue du Parc vont commencer prochainement.
- Le devis pour le busage du chemin de la Noue Palisse est signé.
- 12 Tonnes de goudrons ont été commandées.

## ECOLE – PERISCOLAIRE

### ➤ Rentrée scolaire 2013 – 2014

M. le Maire informe le conseil municipal que 95 enfants sont inscrits actuellement à l'école. Trois nouveaux professeurs des écoles interviennent (1 en CE1/CE2 et 2 à mi-temps en Maternelle).

### ➤ Point sur les travaux

M. le Maire informe le conseil municipal que la cuisine de la cantine a été complètement réhabilitée.

### ➤ Rythmes scolaires

M. le Maire informe le conseil municipal que la Communauté de Communes en Terres Vives étudie la mise en place du Projet Educatif de Territoire (PEDT).

Mme Caroline BASTIEN-DERRIEN, conseillère municipale, s'interroge quant à l'hypothèse qui semble envisagée de confier la responsabilité des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) pour les élémentaires à la CCTV tout en conservant en tant que commune cette même responsabilité pour le public maternel.

### ➤ **Fonds de solidarité logement**

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, décide de participer au Fond de solidarité logement en versant une contribution de 0,50 € par habitant.

## **BATIMENTS**

### ➤ **Point sur les travaux**

M. André PACYNA, Maire-Adjoint informe que :

- L'escalier et la rambarde de sécurité sont posés à l'atelier municipal.
- Le devis pour la condamnation de l'entrée sur le city stade des vélos, vélomoteurs et autres est signé, les travaux commenceront prochainement.
- les travaux de réhabilitation de la toiture des vestiaires du stade de la Chasseigne devraient bientôt commencer.

## **ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

### ➤ **Budget assainissement : Etat des finances au 10 septembre 2013**

M. André PACYNA, Maire-Adjoint, donne l'état des finances du budget assainissement au 10 septembre 2013.

Exploitation	Dépenses : 22 319 €
	Recettes : 49 872 €
	Excédent : 27 553 €

Investissement	Dépenses : 125 770 €
	Recettes : 268 639 €
	Excédent : 142 869 €

### ➤ **Avancement des travaux de construction de la STEP**

M. André PACYNA, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que les travaux de la station d'épuration ont avancé plus vite que prévus. De ce fait la mise en eau des ouvrages se fera semaine 39 de cette année.

D'autre part, au marché initial, il n'a pas été prévu de modification des équipements de télésurveillance/télégestion mais afin de fiabiliser le fonctionnement des futurs ouvrages, il est préférable que la station d'épuration et le poste de relevage principal soient en communication directe. Le montant de ces travaux s'élève à 4 147 € HT.

Après en avoir délibéré (2 abstentions) le conseil municipal accepte le montant de l'avenant aux travaux et autorise M. le Maire à le signer.

### ➤ **Financement de la STEP**

M. André PACYNA, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que le constat d'achèvement des travaux de construction se fera normalement le 27 janvier 2014. Une période d'observation du fonctionnement de la station suivra et la réception définitive du chantier se fera le 18 mars 2014.

Suite à l'avance de près de deux mois sur le planning prévu, M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a d'ors et déjà demandé aux organismes bancaires les conditions pour un prêt relais d'un montant de 178 000 € en attendant le retour de la TVA et une ligne de trésorerie de 200 000 €.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à négocier au mieux ces deux emprunts.

➤ **Vote du rapport 2012 établi par la DDT**

M. André PACYNA, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que la Direction Départementale des Territoires, assistant conseil auprès de notre collectivité, a rédigé un projet de rapport.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal adopte, à l'unanimité, ce rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune d'ALLOGNY.

<b>AFFAIRES EXTERIEURES</b>
-----------------------------

➤ **CCTV**

M. le Maire informe le conseil municipal que la Communauté de Communes en Terres Vives a acquis la compétence en matière d'établissement et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communication électronique prévue au I de l'article L.1425-1 du CGCT.

Mme Géraldine CUSTODIO, conseillère municipale, informe le conseil municipal que la CCTV n'a pas respecté son engagement de régulariser le nombre de levées des déchets ménagers à l'année. Elle demande à M. le Maire d'aborder ce sujet lors de la prochaine réunion du bureau de la CCTV.

➤ **Elections 2014**

M. le Maire informe le conseil municipal que les prochaines élections municipales auront lieu normalement les 23 et 30 mars 2014.

➤ **SIVOM de la Sologne du cher**

M. le Maire informe le conseil municipal que suite à la réunion de dissolution du Comité Syndical du SIVOM de la Sologne du Cher il a été décidé que l'excédent serait reversé aux communes en fonction de la population de chacune.

➤ **SIAEP : Rapport 2012**

M. le Maire informe le conseil municipal que le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (S.I.A.E.P) de VIGNOUX SUR BARANGEON a rédigé ce rapport Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal adopte, à l'unanimité, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de la commune d'ALLOGNY.

La séance est levée à 20 heures.